



La ville de Beauchamp

recrute

AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H/F)

Cadre d'emplois des agents de police municipale

Missions

Sous l'autorité du responsable de la Police Municipale, vous serez chargé d'exercer les pouvoirs de police du maire en matière de bon ordre, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique.

A ce titre, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Effectuer des patrouilles pédestres et véhiculées
- Relevé les infractions au code de la route, de l'urbanisme, arrêtés du maire
- Développer une police de proximité
- Assurer la surveillance :
 - o du stationnement sur l'ensemble de la commune
 - o du marché
 - o des bâtiments communaux
- Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies organisées par la ville
- Sécuriser les abords des groupes scolaires
- Développer la collaboration avec la police nationale et inter-communale

Profil du candidat

- Discrétion et devoir de réserve
- Bonne connaissance des textes législatifs, des règlements et des codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Respect de la hiérarchie
- Sens du service public
- Maîtriser l'outil informatique
- Titulaire du Permis B

36h30 hebdomadaires

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS

Poste à pourvoir rapidement

Envoyer CV et lettre de motivation à Mme Le Maire :

Place Camille Fouinat – 95250 BEAUCHAMP
ou par courriel à personnel@ville-beauchamp.fr